

La séance mensuelle du conseil municipal en bref

Une portion de la rue Ampère subira une cure de jouvence

| Daniel Hart |

Artère très utilisée en raison des nombreuses entreprises qui y sont installées, la rue Ampère, à Boucherville, sera revampée plus tard cette année. Le conseil municipal a entériné un règlement pour faire exécuter des travaux de resurfacement sur un tronçon de cette voie publique, entre la rue de Normandie et le boulevard de Mortagne. S'ajoutera aux travaux de repavage de la chaussée un lien cyclable. Le coût global du projet s'élève à 2,8 M\$.

Les élus municipaux ont également déposé le projet de règlement ordonnant le remplacement des systèmes de réfrigération des deux patinoires les plus anciennes et de celle du centre de curling au Centre des glaces Gilles-Chabot afin que ceux-ci correspondent aux nouvelles normes en vigueur. Les systèmes de ventilation et de déshumidification seront également remplacés. Le coût de ces travaux se chiffre à 4,6 M\$. Québec accorde une aide financière par le biais d'un programme de soutien.

La Ville acquiert au coût de 250 000 \$ le bâtiment situé au 20, rue Pierre-Boucher, dans le Vieux-Boucherville, où loge actuellement le Centre d'action bénévole. La Ville avait cédé ce même immeuble au CABB à l'automne 2001 pour la somme symbolique d'un dollar. L'organisme communautaire avait alors aménagé les anciens locaux de la Maison des jeunes afin qu'ils répondent à ses besoins. Pour ce faire, il avait investi une somme importante. Le CABB déménagera cette année dans la Maison du bénévolat, à côté de l'église Sainte-Famille. La Ville a choisi d'acquérir la bâtisse qui abrite le CABB afin de la

rendre disponible à la Légion royale canadienne et aux groupes scouts.

La Ville a déposé la programmation des travaux s'inscrivant dans le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019-2023. Ce programme de contribution gouvernementale (TECQ) lui permet de recevoir une importante subvention. Selon le décret de population en vigueur au 1^{er} janvier 2019, le

montant réservé pour Boucherville est de 356,73 \$ par habitant, soit 15 113 937 \$. La municipalité a également reçu une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation confirmant cette somme. Afin d'obtenir la subvention permise, la Ville doit aussi investir le seuil fixé à 75 \$ par habitant par année, soit 3 177 600 \$.

Le conseil municipal a pris acte du dépôt du certificat de la greffière sur la consultation du

règlement qui décrétait un emprunt de 2,7 M\$ relatif au paiement de services professionnels en lien avec la construction du futur complexe multisports intérieur. Pour qu'un scrutin référendaire sur ce sujet soit tenu, il aurait fallu enregistrer 3286 signatures. Or, seulement trois personnes ont signé le registre.

Médiateur

L'administration municipale a retenu les services de M^e Martin Fortier, du cabinet Fortier, D'Amour, Goyette, comme médiateur dans le dossier concernant la poursuite de 60,6 M\$ des propriétaires d'entreprises du parc industriel Lavoisier contre la Ville. Conciliateur d'expérience, M^e Fortier tentera de trouver un terrain d'entente qui ralliera les deux parties dans cette cause. Chacune d'entre elles s'est engagée à payer à parts égales les honoraires de cet avocat.

Le ministère de la Culture et des Communications souhaite négocier et signer une nouvelle entente de développement culturel d'une durée d'un an pour les volets aînés et patrimoine. La Ville mandate la chef par intérim du Service des arts et de la culture, Isabelle Casavant, afin que celle-ci élabore un menu d'entente et dépose une demande d'aide financière auprès du ministère concerné. La requête implique 20 000 \$ pour l'année 2020. De son côté, la Ville s'engage à investir également 20 000 \$, soit l'équivalent de la subvention.

Le conseil municipal a accordé une subvention de 2000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville pour l'organisation d'une exposition collective du programme Vocation en Art! destinée à la relève artistique.



La Ville acquiert au coût de 250 000 \$ le bâtiment situé au 20, rue Pierre-Boucher, dans le Vieux-Boucherville, où loge actuellement le Centre d'action bénévole.

VOS PROTHÈSES...
bougent, vous blessent,
vous empêchent de manger
ce que vous désirez
ou vieillissent votre visage!

**NOUS AVONS
DES SOLUTIONS POUR VOUS!**

- Prothèse sur implants
- Partiel sans palais
- Crochets invisibles
- Et bien +

Luc Raymond
Denturologiste Rive Sud.ca

Galerias Varennes
2020, boul. René-Gaultier,
local 32, Galerias Varennes
(près du Jean Coutu)
450.652.2182

Armoires
Nouveau Concept

Service de décoration offert
Directement du manufacturier
Estimation gratuite à domicile
Réalisation de plan 3D

**Prix qui défient
toute compétition!**

1420-A, rue De Coulomb
à Boucherville
Tél. : 450 645-0665

www.armoiresnouveauconcept.com | armoironouveauconcept@gmail.com



Caroline Normandin opticienne
Sylvie Chrétien Opticienne gérante
Dre Dominique Charron Optométriste propriétaire
Dre Sandrine Jacques Optométriste
Marylène Perreault opticienne



**CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
BOUCHERVILLE**
DEPUIS 31 ANS À BOUCHERVILLE

Prenez rendez-vous avec
un membre de notre équipe
dynamique et professionnelle pour
un service personnalisé.

450 641-0442

643, boul. Marie-Victorin, Boucherville (local 4)
Stationnement à l'arrière et au coin de De Muy

